

COMMUNIQUE DE PRESSE

Martinique Transport salue une avancée majeure dans le cadre du conflit social.

À la suite des échanges engagés ces derniers jours avec l'ensemble des parties prenantes, Martinique Transport, avec le concours de la Collectivité Territoriale de Martinique, se félicite des avancées significatives obtenues dans le cadre du conflit social touchant l'entreprise TRANSAGLO.

Les négociations menées ont permis d'acter deux points majeurs attendus par les salariés :

- L'engagement du lancement d'un processus d'harmonisation des salaires lors de la mise en place de la future Délégation de Service Public (DSP) ;
- Une revalorisation salariale de 4 % dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) en cours.

Ces avancées traduisent la volonté partagée de parvenir à une sortie de crise responsable, dans le respect du dialogue social et de la continuité du service public de transport.

À ce stade, un dernier point relatif aux jours de grève demeure en discussion entre la direction de TRANSAGLO et les salariés.

Martinique Transport appelle l'ensemble des parties à poursuivre les échanges dans un climat constructif afin de permettre un retour progressif à un fonctionnement normal du réseau et garantir aux usagers un service de transport stable et sécurisé.

Fort-de-France, le